



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

**La Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière,
Déléguée à la Sécurité Routière**

M. Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
SANEER & SR
Direction départementale des
territoires de la Marne
40, boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHALONS-EN-
CHAMPAGNE Cedex

Paris, le

14 MARS 2025

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier du 30 janvier 2025, vous appelez mon attention sur la situation de certains candidats au permis de conduire sous l'influence de substances classées comme stupéfiants ou sous l'empire d'un état alcoolique.

Je partage pleinement votre préoccupation s'agissant de la conduite à tenir pour les inspecteurs au permis de conduire et de la sécurité routière face à des candidats qui semblent dans un état incompatible avec la conduite d'un véhicule.

J'ai demandé à mes services de travailler à l'élaboration d'une fiche réflexe qui pourrait être communiquée aux bureaux d'éducation routière. Par ailleurs, une réflexion plus large sera lancée concernant les actions à mener sur ce sujet.

Je vous tiendrai informé très prochainement de l'avancée de ces travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes salutations distinguées.


Florence GUILLAUME